

Date de transmission de l'acte: 03/12/2024

Date de reception de l'AR: 03/12/2024

066-246600415-DE_105_2024-DE

AGED I

Communauté de Communes
Roussillon Conflent
Multiplions nos énergies

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

OBJET : INSTALLATION DE DEUX NOUVEAUX CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES	Nombre de Conseillers : 38 En exercice : 38 Présents : 30 Votants : 35 Délib. n°1- 29/10/2024
	Certifié exécutoire Transmis à la Sous Préfecture de Prades le Par porteur Publié le Notifié le

L'an deux mille vingt-quatre, le 29 octobre, le Conseil de la Communauté de communes Roussillon Conflent regroupant les Communes de Bélesta, Boule d'Amont, Bouleternère, Casefabre, Corbère, Corbère les Cabanes, Corneilla de la Rivière, Glorianes, Ile sur Têt, Millas, Montalba le Château, Néfiach, Prunet et Belpuig, Rodès, St Féliu d'Amont, Saint-Michel de Llotes, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sur la commune de CORBERE LES CABANES, Salle des fêtes, sous la présidence de Marc BIANCHINI.

Date de la convocation : Mardi 22 octobre 2024

Présents : ALESSANDRIA Annabelle (T), AYMERICH Claude (T), BAPTISTE Florence (T), BIANCHINI Marc (T), BONACAZE Benoit (T), BOTEBOL Claudine (T), BOURNIOLE Frédéric (T), CHAZALMARTIN Frédérique (T), COSTE Claude (T), DOMENECH Alain (T), FORASTE Guy (T), GARSAU Jacques (T), GOMEZ Claude (T), HARIBOU Ali (T), LAFFORGUE Guy (T), LAVILLE René (T), LOPEZ Raphaël (T), MARTINEZ Marie (T), METLAINE Naïma (T), NOGUES Dominique (T), OLIVE Robert (T), PAGES Caroline (T), PARILLA Jérôme (T), PROFFIT France (T), SILVESTRE Joseph (T), SOLER Gérard (T), SOLERE Jean Claude (T), SURJUS Monique (T), TRAFI Pascal (T), VILA Patrice (T) .

Absents ayant donné pouvoir : BONMARTEL Jonathan (T) à BIANCHINI Marc (T), DRAGUÉ Céline (T) à BAPTISTE Florence (T), ESCALAIS-VERGNETTES Nathalie à FORASTE Guy (T), PETIT Vivien (T) à GARSAU Jacques (T), POUDADE Danielle (T) à TRAFI Pascal (T).

Absents excusés : BOHER Monique (T), LECOINNET Jean Philippe (T), VIDAL Sylvie (T).

VILA Patrice a été nommé secrétaire de séance.

Date de transmission de l'acte: 03/12/2024

Date de reception de l'AR: 03/12/2024

066-246600415-DE_105_2024-DE
VU le Code général des collectivités territoriales,
A G E D I

CONSIDERANT que le maire d'Ille sur Têt, William Burghoffer nous informe de sa démission du poste de conseiller communautaire par lettre recommandée le 31 juillet 2024.

CONSIDERANT que par courrier du 4 septembre 2024, la ville d'Ille sur Têt nous indique que son remplaçant est Monsieur Raphaël Lopez.

CONSIDERANT que le 14 octobre 2024, la ville de Néfiach nous informe que Madame Catherine Barnole conseillère communautaire a quitté le conseil municipal de Néfiach en date du 3 juillet 2024.

CONSIDERANT que par délibération en date du 25 septembre 2024, le conseil municipal de Néfiach a élu Madame Frédérique ChazalMartin conseillère communautaire pour la ville de Néfiach.

VU que les conseillers communautaires qui doivent nouvellement être installés conformément à l'article L 273-10 du Code Electoral sont Madame Frédérique ChazalMartin représentante de la ville de Néfiach et Monsieur Raphaël Lopez représentant de la ville d'Ille sur Têt.

VU qu'en ce sens, Madame Catherine Barnole et Monsieur William Burghoffer ne font plus partie de l'assemblée délibérante de la Communauté de commune Roussillon Conflent.

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité,
Le Conseil communautaire,**

PREND ACTE de l'installation de Madame Frédérique ChazalMartin et de Monsieur Raphaël Lopez dans leur fonction de conseiller communautaire.

Fait et délibéré à Corbère les Cabanes, les jours, mois, et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

**Le Président
Marc BIANCHINI**

